

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 57 (1919)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Pages vaudoisees  
**Autor:** Oyez-Delafontaine, F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-214488>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

Imprimerie Ami FATIO &amp; Cie, Albert DUPUIS, succ.

GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

"PUBLICITAS"

Société Anonyme Suisse de Publicité

GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ; six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**Sommaire** du Numéro du 8 février 1919. — Pages vaudoises (F. Oyez-Delafontaine). — Clli tabornio de Nicliapétola (Mare à Louis). — Dictons du Jura bernois. — L'empr̄ genevois (C. P.). — A travers les parchemins. — Feuilletton : Du Jorat à la Cannebière (O. Badel), suite. — Boutades.

## PAGES VAUDOISES

### En feuilletant les « Aubépines ».

UN de nos fidèles abonnés de Vevey a eu l'aimable attention de nous adresser les *Aubépines*, recueil de vers du bon chansonnier vaudois, F. Oyez-Delafontaine, un peu délaissé aujourd'hui, sinon oublié.

« Peut-être, nous dit notre abonné, trouvez-vous dans ces pages quelques couplets qui intéresseront vos vieux lecteurs, sinon les jeunes. »

Nous y avons, en effet, retrouvé, parmi bien d'autres, qui datent, hélas ! comme les événements qui les ont inspirés, les vers que voici. Ceux-là, au moins, sont toujours de saison ; même, le féminisme leur redonne, semble-t-il, un petit air d'actualité.

### La femme qui porte les culottes.

(Dédicé aux maris malheureux... par leur faute).

Premier poltron du voisinage  
Le bruit du tambour te fait peur !  
Tu pâlis quand gronde l'orage  
Et tu me crains, mari sans cœur.  
Pourquoi t'aimer ? Je fus bien sotte...  
En vain je cherche à l'irriter !  
Allons, donne-moi ta culotte,  
Mieux que toi je veux la porter.

Quand on parle de politique,  
Combien tu dois passer pour sot !  
Crainte de perdre une pratique,  
Tu n'oses pas souffler le mot !...  
Aristocrate ou patriote,  
Suivant lequel tu crois flatter !  
Allons, donne-moi ta culotte,  
Mieux que toi je la veux porter !

Tu n'es, Jean-Jean, qu'un imbécile,  
Bon pour laquais dans un sérail !  
De mon lit, ce soir, je t'exile,  
Je tiens, *chez moi*, le gouvernail.  
Mais si la voisine tripote...  
Je puis encor te collerter !  
Allons, donne-moi ta culotte,  
Mieux que toi je la veux porter.

A quoi servent mainte courbette,  
De nombreux serrements de main ?  
L'ami ! la place que je gueute  
N'est pas pour toi... sois en certain,  
On flatte, on brigue, on court, on trott...  
Le mépris, on doit l'affronter.  
Allons, donne-moi ta culotte,  
Mieux que toi je la veux porter.

Rien ne l'émeut ! Voici ma jupe !  
Prends le balai ! Fais le rôti !  
Je ne veux plus être ta dupe,  
Il est temps de prendre un parti ?  
Me prends-tu pour une idiote ?  
C'est trop tard pour me résister !  
Allons, donne-moi ta culotte,  
Mieux que toi je la veux porter.

F. OYEZ-DELAFFONTAINE.

**L'humour dans les conseils.** — On attribue le mot à l'un de nos députés, mort depuis longtemps et dont l'esprit de répartie était bien connu.

Un de ses collègues, petit, malingre, contre-fait et quelque peu bégue, par dessus le marché, dut un jour prendre la parole. Ce n'était pas son habitude. Il était fort intimidé et bégayait d'autant plus.

« Mons... Monsieur le Président et Mes... Messieurs les membres du... du Grand Conseil. Je ne suis pas... je ne suis pas... je ne suis pas... »

— Taillé pour la course ! repartit le facétieux député, dont la saillie provoqua les rires de l'assemblée.

\* \* \*

Le même député facétieux faisait aussi partie du Conseil communal. Un jour, on discutait de l'emplacement d'une vespasienn. On avait grand peine à s'entendre. Les uns voulaient cet édicule à gauche, les autres le voulaient à droite.

« Messieurs et chers collègues, dit le conseiller, je crois que le plus simple, en l'occurrence, est de nous en rapporter à la municipalité, dont le flair bien connu saura trouver l'emplacement qui convient à ces lieux ! »

### CLLI TABORNO DE NICLLIAPÉTOLA

EN é dza vu de bin dâi sorte dâi tabornio. Mâ dâi sorte quemet Nicliapétola, lâi a dza grand temps que lau mère n'ein fan pe min. L'avâi rein qu'onna chéra qu'on lâi desâi Rosali et que l'êtai on bocon pe dzouvena que li. N'êtai pas tant illuminâia, mâ l'a tot parâi trovâ on maryâo. Lo diton ne preteind-te pas que tote lè mermite trâvant lau couvillio ?

Nicliapétola n'êtai pas tant conteint que sa chéra sè mârye et l'a fê dâi pî et dâi man po fêre trossâ clli maryâdo. Mâ fai, ne sé pas porquie. On pâo pas distiutâ et s'espâlli avoué on bornican. On lâi desâi bin que sa chéra l'amâvâ bin son hommo à veni, son Dzemotet, et que Dzemotet l'êtai tot einbedoumâ de la Rosali ; que sarant bin benhîrâo ti le doû ; que Dzemotet l'avâi on bocon de carrâie et la Rosali on par de tsamp, de prâ et on courti, sein comptâ lè couet et lè dzenelhie ; que la fenna dèvessâi preindre on hommo et que l'hommo sein sa fenna étaî quemet on appliâi que lâi manque onna bête ; que l'êtai le bon Dieu que l'avâi tot cein de : rein lâi fasâi, Nicliapétola voliâve rein oûre. Tot parâi quand lâi ant zu de que ie saraf lo parrain dâo premi mousse que vindrâ, lâi étaî d'accôo et benaise. Cosse, cein lâi fasâi plliézi et lâi de dinse :

— Eh bin ! sti coup su d'accôo, mâ ie faut que clli mousse sâi batsâ quemet mè. Se su lo parrain, ie faut que mon feliu s'appele dau mîme nom que mè. Nicliapétola.

La chéra lâi a de :

— Bin se te vâo, mâ po que s'appele quemet tè, faut que sâi on valet. Se l'ê onna fémalla on pâo pas l'appelâ dinse.

— Et dein guiéro de teimps vu-iô savâi se l'ê on valet ào bin onna fémalla.

— N'ein sé rein. Pâo-l'itre dein nâo mâ !

— Eh ! t'einlèvâ, so repond clli mi-fou de Nicliapétola. Adan dinse, peindent nâo mâ vu pas savâ se sarâ parrain ào bin marraine ?

MARC A LOUIS.

**Le mot de la fin.** — Le jour où le Tribunal fédéral rendit son jugement dans l'affaire Bloch-Junod, un facteur postal résuma l'opinion populaire et donna le mot de la fin :

— « Si tous ceux qui ont volé le fisc étaient dedans, il n'y aurait plus personne dehors. »

**A table.** — Dans un repas de famille, un petit garçon est assis à côté de son papa, qui modère son appétit en ne lui présentant qu'une partie des plats. Au dessert, voyant qu'un certain nombre de mets lui passaient devant le nez, il dit à l'auteur de ses jours :

— Dis donc, papa, j'aimerais bien qu'il y ait beaucoup de trains omnibus à table ; on ne mets que des trains directs qui s'arrêtent à trop peu de stations. — P.

### DICTONS DU JURA BENOIS

M. F. Fridelance, de Porrentruy, publie dans le *Bulletin de la Société suisse des traditions populaires*, une série de dictons en patois du Jura bernois. En voici quelques-uns :

FEU d'in peut tronchat è y peut paitchi des bés djâchons. (Hors d'une vilaine souche peuvent sortir de beaux rejetons, c'est-à-dire : des parents laids peuvent avoir de beaux enfants, ou, comme on dit dans les campagnes vaudoises : « Pouetta tsatta, bî menon », vilaine chatte, beaux minets).

Lo pou raimésse, lai dyrenne elairdge. (Le coq amasse, la poule éparpille. — Allusion aux femmes dépendantes).

Tâle paite, tâ totchê. (Telle pâte, tel gâteau, c'est-à-dire : tel père, tel fils).

C'tu qu'se coige, niun n'lô (qui se tait, personne ne l'entend).

Tot bâlment vait-on bin loin. (Tout doucement on va loin).

Faire co ai Balle, l'un aipré l'âtre. (Faire comme à Bâle, l'un après l'autre).

Lai coue note tchait à bin veni. (La queue de notre chat est bien venue, pour dire : « Pourquoi cela n'arriverait-il pas aussi. »).

Tot qo qu' brâle ne tchoit pe. (Tout ce qui brûle ne tombe pas).

S'an pensait au tot, les loups crevrent d'faim. (Si l'on pensait à tout, les loups crèveraient de faim).

Co qu'raidge ne dure pe. (Ce qui fait rage ne dure pas).

È fat lâchie coulê l'âve pai l'bé. (Il faut laisser couler l'eau par le bas).

È fat lâchie lai rviere ès patchous. (Il faut laisser la rivière aux pêcheurs).

Lai pairole vât l'hanne. (La parole vaut l'homme).